


(15), l'indexation (3), les échanges d'information (2) et l'élaboration, l'application et la mise à jour des normes (7). Elles constituent une «distribution des tâches» aux archivistes eux-mêmes, au Bureau canadien des archivistes (BCA), à des comités qui auront mission d'étudier et de proposer différentes normes, aux Archives nationales du Canada (ANC) et aux deux principales associations d'archivistes, l'Association of Canadian Archivists (ACA) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Elles nous apparaissent couvrir l'ensemble du champ de normalisation, du moins dans un premier temps. Leur valeur ne dépend que des résultats qu'elles permettront d'atteindre, du degré de normalisation qu'elles favoriseront et de la collaboration du milieu professionnel qu'elles susciteront.

Par ce compte rendu, nous avons voulu présenter l'ouvrage et attirer l'attention des archivistes autant que celle des gestionnaires de documents sur les aspects théoriques qui y sont sommairement, mais clairement, développés. Le rapport constitue un ouvrage pédagogique sur le sujet. Il faut cependant déplorer le fait qu'il n'ait pas suffisamment fait l'objet de formation et de discussions plus importantes surtout en ce qui a trait aux recommandations. Notre association professionnelle ne devrait-elle pas s'inquiéter de le faire au moment où s'amorcent les discussions sur l'élaboration de normes particulières? Mais qu'importent les actions qui pourraient s'engager sur le sujet, chaque professionnel se devrait de lire ce rapport puisqu'il porte sur le sujet qui fera l'objet d'une prochaine étape vers une plus grande professionnalisation du travail d'archiviste, la normalisation.

L'élaboration de normes de description: appel à l'action; rapport rédigé à l'intention du Comité de planification sur les normes de description, par Jean E. Dryden et Kent M. Haworth. Ottawa, Bureau canadien des archivistes (Publication no 1), 1987, 15 p.



Dans un court texte sur les normes de description, le BCA propose une réflexion sur les avantages de la normalisation pour les différents intervenants du milieu archivistique. Il fait de plus état des réalisations depuis la parution du rapport du Groupe de travail canadien sur les normes de description en archivistique. Il présente les avantages de la normalisation pour les archivistes, les usagers et les institutions de même que les avantages sur le plan de l'automatisation. Il présente le Comité de planification sur les normes qui est chargé de l'application du rapport du Groupe de travail et des priorités qu'il s'est données dans l'accom-

plissement de son mandat. Il invite ensuite les archivistes et les institutions à s'engager dans le processus de normalisation et à collaborer en travaillant à l'élaboration de ces normes et en les adoptant avec rigueur le temps venu.

Cette brochure, quoique louable dans ses intentions et dans son contenu, est décevante. Elle apporte peu, sinon pas, d'éléments nouveaux que n'avaient déjà soulevés *Les normes de description en archivistique: une nécessité*. Peut-être a-t-elle été présentée afin que la communauté archivistique sente que le BCA s'intéresse toujours aux normes? Si oui, ce document joue son rôle. Sinon, son contenu ne suffit pas à faire avancer l'idée de la normalisation dans le milieu archivistique puisqu'il ne fait que reprendre les arguments déjà présentés dans le rapport du Groupe canadien. Toutefois, à qui veut s'informer sur l'état et les projets de la normalisation en archivistique sans lire le rapport original, la brochure permet de le faire rapidement par une présentation succincte et concise.

NOTE

1. *Réflexions sur le rapport Symons; l'état des études canadiennes en 1980*; rapport rédigé à l'intention du Secrétariat d'état du Canada par James E. Page, Ottawa, 1981, p. 250.